



Organisation des États Américains

RAPPORT ANNUEL 2000

*Élaboré
par le
Secrétariat
de la CITEL*

Commission Interaméricaine de Télécommunications

Table des matières

NOTE DE SYNTHÈSE	5
1. INTRODUCTION	6
2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL	6
2.1 BUTS DE LA CITEL.....	6
2.2 MEMBRES ET PARTICIPANTS	6
2.3 STRUCTURE DE LA CITEL	7
3. ACTIVITÉS DE LA CITEL	7
3.1 COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL (COM/CITEL)	9
3.1.1 Réunion du Groupe de travail chargé des préparatifs des réunions du Conseil de l'UIT	9
3.1.2 Réunion du Groupe Ad Hoc chargé des préparatifs de la Section relative aux télécommunications du Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques	9
3.1.3 Neuvième Réunion du COM/CITEL	10
3.2 COMITÉ DE COORDINATION	10
3.3 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (CCP.I).....	10
3.3.1 Troisième Forum de Télécommunications et Douzième Réunion	10
3.3.4 Treizième Réunion.....	11
3.3.5 Activités prévues pour 2001	12
3.4 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT II: RADIODIFFUSION (CCP.II)	12
3.4.1 Septième Réunion	12
3.4.2 Activités prévues pour l'an 2001	13
3.5 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT III: RADIOCOMMUNICATIONS (CCP.III).....	13
3.5.1 Quinzième Réunion.....	13
3.5.2 Réunion du groupe de travail chargé des préparatifs de la CMR-2000.	13
3.5.3 Seizième Réunion.....	14
3.5.4 Réunion du Groupe de travail sur les services de radiocommunications fixes et mobiles.....	14
3.5.5 Quelques activités prévues pour l'an 2001	14
3.6 GROUPE DE TRAVAIL MIXTE SUR LES QUESTIONS JURIDIQUES ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES.	15
4. SOMMET DES AMÉRIQUES	15
5. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF	15
5.1 ACTIVITÉS GÉNÉRALES	15
5.2 REPRÉSENTATION DE LA CITEL DANS D'AUTRES FORUMS	16
6. ACTIVITÉS DE FORMATION ORGANISÉES SOUS LES AUSPICES DE L'OEI ET DE LA CITEL	17
7. RELATIONS DE COOPERATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX	18
8. SITUATION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ÉTABLIES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL	18

8.1	CONVENTION DE LIMA.....	18
8.2	CONVENTION INTERAMÉRICAINNE SUR LA LICENCE INTERNATIONALE DE RADIOAMATEUR (IARP).....	19
9.	BUDGET DE LA CITEL.....	20
9.1	BUDGET ET EXÉCUTION POUR 2000.....	20
9.2	BUDGET POUR 2001.....	20
9.3	BOURSES.....	20
9.4	FINANCEMENT EXTERNE.....	20
10.	APPLICATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA CITEL.....	21
11.	CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL EN 2001.....	22
12.	RÉSOLUTIONS À ÊTRE ENVOYÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA OEA.....	22
	ANNEXES.....	24
A.	MEMBRES ASSOCIÉS.....	24
B.	TITRES DES RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS ADOPTÉES EN 2000.....	27

Note de synthèse

Comme par le passé, la CITEL a continué en 2000 à être la tribune autour de laquelle les membres et membres associés se réunissent pour échanger des informations et des données d'expérience afin de répondre à la nécessité de développer les télécommunications de la région.

Le rapport décrit les activités des quatre comités permanents de la CITEL, ses réalisations et ses projets pour 2001. L'an 2000 a été une année pleine de défis à l'échelle internationale, comme le montre la participation de la CITEL à la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-2000) où elle a présenté plus de 360 propositions interaméricaines, et à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-2000) où elle a été l'un des blocs régionaux qui ont influé sur l'orientation des décisions. La CMR-2000 et l'AMNT-2000 ont favorisé l'ouverture d'une série de possibilités favorables, notamment en ce qui concerne les communications mobiles, qui auront une incidence significative sur le programme d'activités de la CITEL à l'avenir.

Le Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL) a adopté une résolution (annexée au présent rapport) qui sera communiquée à l'Assemblée générale de l'OEA et qui relate les succès remportés par la Commission en 2000. Au nombre de ceux-là, figurent le démarrage du processus de mise en œuvre de l'Accord interaméricain de reconnaissance mutuelle pour l'évaluation de la conformité des équipements de télécommunications pour les Amériques (IARM) et les progrès réalisés dans l'élaboration et la promotion de l'utilisation, par les pays membres, de documents harmonisés de normalisation afin de promouvoir l'interconnectivité et l'interfonctionnement des réseaux et services de télécommunications. La Commission a adopté une méthode de travail pour l'analyse des demandes d'établissement d'accords de coopération avec la CITEL, ainsi que des directives pour l'adoption et la présentation de propositions interaméricaines à l'UIT afin d'améliorer la façon dont la CITEL représente le continent dans les forums internationaux. Cela permettra de renforcer les relations de la CITEL avec les autres organismes de télécommunications, conformément aux orientations du Plan stratégique.

Enfin, au cours de la période sous revue, la préparation du projet relatif à la section des télécommunications du Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques a été menée à bien. Un projet de texte a été élaboré dont le préambule souligne combien il est important que tous les pays participent à la Société d'information afin de tirer parti des possibilités qu'offre celle-ci. Le principal chapitre du document fait état des priorités ci-après : participation du secteur privé, importance d'une infrastructure adéquate pour le développement de programmes intégrés, promotion de la libre concurrence, protection des usagers et respect de la vie privée, amélioration du potentiel des ressources humaines du secteur, mise en œuvre des accords de reconnaissance mutuelle et modernisation des législations.

1. Introduction

Le présent rapport a été élaboré en application des dispositions de l'article 90, f de la Charte de l'Organisation des Etats Américains et de l'article 17 du Statut de la CITELE. Le contenu du présent rapport suit les règles formulées par l'Assemblée générale de l'OEA dans sa résolution AG/RES.1452 (XXVII-O/97) pour l'élaboration des rapports annuels sur les activités des organes, organismes et entités de l'Organisation.

Ce rapport couvre la période allant de janvier à décembre 2000.

2. Origine et structure de la CITELE

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITELE) est un organisme de l'Organisation des Etats Américains, institué par l'Assemblée générale par sa résolution AG/RES.1224 (XXIII-O/93), conformément à l'article 52 de la Charte de l'Organisation. La CITELE jouit de l'autonomie technique dans la mise en oeuvre de ses fonctions, dans les limites fixées par la Charte de l'Organisation, son statut et les mandats qui peuvent lui être confiés par l'Assemblée générale de l'OEA.

2.1 Buts de la CITELE

- a) Servir d'organe consultatif principal de l'Organisation dans toutes les questions liées aux télécommunications dans le continent américain;
- b) Faciliter et promouvoir par tous les moyens à sa portée le développement continu des télécommunications sur le continent américain;
- c) Organiser et promouvoir des réunions périodiques de techniciens et d'experts pour étudier la planification et le financement, la construction, l'opération, la normalisation, l'assistance technique, l'entretien et d'autres questions concernant l'emploi et l'exploitation des télécommunications dans le continent américain;
- d) Rechercher l'uniformisation des critères et des normes techniques d'opération des systèmes dans le cadre de la normalisation globale de l'Union internationale des télécommunications (UIT);
- e) Recommander des études et promouvoir l'adoption d'accords officiels entre les gouvernements des Etats membres de l'Organisation, en ce qui concerne la planification, l'installation, l'entretien et l'opération des systèmes de télécommunications américains;
- f) Etudier les problèmes juridiques que posent les transmissions directes par satellite, afin d'élaborer des projets de conventions ou d'accords interaméricains dans ce domaine et de formuler une politique uniforme des Etats membres de la CITELE sur cette question auprès des organismes mondiaux pertinents;
- g) Examiner les autres questions liées à la coopération interaméricaine dans le domaine des télécommunications que lui confie l'Assemblée générale ou les Conseils de l'Organisation.

2.2 Membres et participants

Tous les Etats membres de l'OEA sont membres de la CITELE.

Peuvent participer en tant qu'observateurs les organisations et entités suivantes:

- Les Observateurs permanents près l'OEA;
- Les Etats membres qui ne sont pas membres de l'OEA mais qui ont demandé à participer à la réunion et dont la participation a été approuvée par le COM/CITELE;

- Les Etats non américains qui sont membres des Nations Unies ou de ses organismes spécialisés et qui ont demandé à participer à la réunion, et dont la participation a été approuvée par le COM/CITEL;
- Les organismes spécialisés interaméricains, les entités de l'Organisation et les organismes intergouvernementaux régionaux interaméricains;
- Les Nations Unies et ses organismes spécialisés;
- Les organismes internationaux ou nationaux qui sont Parties à des accords ou mécanismes établissant des relations de coopération avec l'Organisation, ses organes, organismes et entités, ou lorsque le COM/CITEL en décide ainsi;
- Les organisations et organismes internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux qui se consacrent aux questions de télécommunications dans la région et dont la participation a été approuvée par le COM/CITEL.

Le Statut de la CITEL a également permis à des exploitants, des organisations scientifiques ou industrielles reconnues, des institutions financières ou de développement liées à l'industrie des télécommunications et dotées de la personnalité juridique dans l'État correspondant membre de la CITEL, qui approuve leur adhésion à la CITEL, de participer comme membres associés aux Comités consultatifs permanents de la CITEL. Chaque membre associé verse une contribution annuelle minimale de 2000 dollars des États-Unis (CITEL/RES.21 (II-98)) et participe avec voix délibérative mais sans droit de vote. Les membres associés peuvent participer aux délibérations, présenter des articles techniques et recevoir les documents du Comité consultatif permanent dont ils sont des membres associés ainsi que de ses groupes de travail et de ses groupes Ad Hoc. Au 1er novembre 2000, la CITEL comptait 242 membres associés. Voir l'Annexe, section A, qui présente une liste des membres associés.

2.3 Structure de la CITEL

La structure de la CITEL est présentée ci-après.

- Assemblée de la CITEL
- Comité directeur permanent, COM/CITEL
- Comité de coordination
- Comités consultatifs permanents, CCP:
 - Comité consultatif permanent I: Services publics de télécommunications (CCP.I)
 - Comité consultatif permanent II: Radiodiffusion (CCP.II)
 - Comité consultatif permanent III: Radiocommunications (CCP.III)
- Secrétariat

Le Comité de coordination a pour fonction d'apporter son concours à l'administration et à la planification stratégique de la Commission. Lorsqu'il y a lieu, les Comités consultatifs permanents créent des groupes de travail et des groupes ad hoc chargés d'analyser des questions revêtant un intérêt spécial. A l'heure actuelle, il y a 23 groupes de travail et groupes de travail ad hoc qui couvrent les aspects fondamentaux des télécommunications et des radiocommunications. Un exposé détaillé de leurs activités en 2000 figure au chapitre 3.

3. Activités de la CITEL

Les principales caractéristiques de l'évolution du secteur des télécommunications sont le développement croissant de technologies et services nouveaux, l'établissement de marchés libéralisés, la participation active du secteur privé et l'établissement de régulateurs indépendants. Ce changement qu'a subi l'industrie a permis l'apparition de nouveaux acteurs, en particulier dans le secteur de l'Internet, qui compte aujourd'hui plus de 250 millions d'utilisateurs dans le monde. Le programme d'activités de la CITEL et ses responsabilités

ont augmenté selon une courbe quasi exponentielle depuis sa création: citons par exemple le nombre des réunions, la quantité de documents publiés, la quantité de participants et en particulier le nombre des membres associés. Ce nombre a augmenté; cependant il y a de nombreux membres du secteur privé très qualifiés qui ne font pas encore partie de la CITELE. La CITELE doit s'assurer qu'elle offre aux administrations et aux secteurs privés ce dont ceux-ci ont besoin. Elle parviendra ainsi à occuper une position d'avant-garde en tant que forum de communications de la région des Amériques.

Parmi les activités de l'an 2000, il faut souligner la participation de la CITELE à la Conférence mondiale des Radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT), CMR-2000, où se sont réunis plus de 2300 participants pour discuter des plans relatifs aux radiocommunications de l'avenir. L'accord réalisé au sujet du spectre additionnel accordé aux télécommunications mobiles internationales de troisième génération (IMT-2000), qui permettra de disposer bientôt de réseaux et services de troisième génération, constitue un des résultats sur lesquels il faut mettre l'accent. Après deux années de travaux ardues de préparation, la CITELE a réussi à élaborer et à présenter plus de 360 propositions communes dont la plupart ont été adoptées. Le succès de cette réunion n'aurait pas été possible sans ce travail préalable de préparation et sans l'échange harmonieux d'informations qui a été établi entre les régions. Mais les travaux ne s'achèvent pas ici car la CITELE a déjà commencé à préparer la prochaine réunion dont l'ordre du jour est aussi complexe que celui de la réunion qui a eu lieu cette année. La CITELE a également présenté des propositions communes à la Première Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications, AMNT-2000, où l'on a adopté le programme de travail des quatre prochaines années, lequel assurera l'interconnexion et l'interfonctionnement entre les réseaux, les produits et les services. De même, on a adopté des décisions importantes pour moderniser les méthodes de travail afin de réduire le temps nécessaire pour la livraison des normes au marché, ce qui permettra d'effectuer les changements rapides requis par l'industrie et le marché et, en même temps, d'améliorer l'efficacité. La CMR-2000 et l'AMNT-2000 ont permis de créer une série de possibilités, tout particulièrement en ce qui concerne le secteur des communications mobiles et, à l'avenir, ces possibilités influenceront dans une grande mesure le programme d'activités de la CITELE.

Des progrès énormes ont été réalisés dans les Amériques mais il reste encore beaucoup à faire pour pouvoir réduire et finalement éliminer le fossé numérique qui persiste encore dans la région. Les statistiques sont frappantes; la moyenne des lignes par cent habitants est encore de 10 en Amérique latine alors qu'aux pays en développement elle est de 60; la moyenne du nombre d'utilisateurs de l'Internet par 100 habitants est de 3 alors qu'aux pays en développement elle est de 40. Le programme de travail de la CITELE a pour objectif de réduire ces écarts au moyen du développement de l'infrastructure des télécommunications de la région.

En 2000, la CITELE a organisé 9 réunions au cours desquelles elle a adopté 56 résolutions, 7 recommandations et 12 décisions.

La suite de ce chapitre du rapport récapitule les réalisations et les activités les plus saillantes de l'année 2000.

3.1 Comité Directeur Permanent de la CITEL (COM/CITEL)

Président: M. José Pileggi Véliz (Équateur)
Vice-président: M. Carlos Killian (Argentine)

3.1.1 Réunion du Groupe de travail chargé des préparatifs des réunions du Conseil de l'UIT

Deux réunions durant la réunion du Conseil de l'UIT, juillet 2000.

Une réunion à Cuenca, Équateur, 14 et 16 novembre 2000.

Le groupe s'est réuni en deux fois durant la réunion du Conseil de l'UIT (Genève, Suisse, 19–28 juillet 2000). Parmi les questions débattues, citons: la nécessité de promouvoir entre les États membres un suivi et une analyse de la réforme de l'UIT, l'appui à la candidature du Venezuela pour qu'il serve de siège à la CMR-2003, l'approbation des valeurs proposées par la Délégation du Canada pour que participe une nouvelle catégorie de membres du secteur des travaux des trois Secteurs de l'UIT, l'appui à la réalisation d'un Forum mondial de politique des télécommunications (FMPT) en 2001 avec pour thème central la téléphonie par Internet y compris l'aspect du développement des ressources humaines, l'appui au Sommet mondial sur la société de l'information après analyse du coût que devront assumer l'UIT et les autres organisations internationales participantes, l'approbation du Projet d'Accord de coopération avec l'OMC, nouvelle structure de la BDT et renforcement de la présence régionale de l'UIT, réduction du coût et du volume de la documentation pour les conférences et les assemblées de l'UIT et pour le Conseil, approbation du libre accès aux recommandations de l'UIT avec des garanties permettant de ne pas entrer en conflit avec le critère de la récupération de coûts de l'UIT et pour ne pas porter atteinte au revenu qui rend possible le règlement du coût actuel des Recommandations.

Le groupe a réalisé une coordination harmonieuse avec des représentants d'autres groupes régionaux d'Europe, d'Afrique et d'Asie et avec la Présidence du Conseil, ses Commissions et les autorités de l'UIT y compris la Représentation régionale de l'UIT.

3.1.2 Réunion du Groupe Ad Hoc chargé des préparatifs de la Section relative aux télécommunications du Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques

Isla Margarita, Venezuela, durant la XII réunion du CCP.I (26 au 30 juin). Washington, DC, Etats-Unis, 17 et 18 août 2000.

Lima, Pérou, du 30 octobre au 3 novembre .

Cuenca, Équateur, durant la IX réunion de COM/CITEL (du 13 au 17 novembre 2000).

Par la résolution COM/CITEL.RES.81 (VIII-99) a été créé le groupe ad hoc chargé des préparatifs du Plan d'action du troisième Sommet des Amériques. Le Groupe a tenu 4 réunions (XII réunion du CCP.I, VII réunion du Comité de coordination, XIII réunion du CCP.I et IX réunion du COM/CITEL). On a préparé un projet de texte dont le préambule indique qu'il importe que tous les pays participent à la société de l'information pour profiter des possibilités que cela offre. La section principale du document consigne les priorités suivantes: participation du secteur privé, importance de disposer de l'infrastructure pour le développement de programmes intégraux, la promotion du libre-échange, la protection des usagers et du droit à la vie privée, l'amélioration du potentiel des ressources humaines du secteur, la mise en œuvre des accords de reconnaissance mutuelle et la modernisation des législations.

On a donné à la CITELE le mandat d'élaborer des directives pour: le service universel et la connectivité; l'introduction opportune de nouvelles technologies à large bande, troisième génération de services mobiles et IP; les règles destinées à stimuler la productivité et la compétition dans tous les secteurs, la coordination de normes et l'appui aux négociations dans le cadre de l'ALCA.

3.1.3 Neuvième Réunion du COM/CITELE

Cuenca, Équateur, 13 au 17 novembre 2000.

Au cours de la IXe réunion ont été approuvées notamment une mise à jour du Plan stratégique de la CITELE pour la période 2000-2004, une liste préliminaire de questions prioritaires devant être examinées au moment de l'élaboration du rapport sur la situation des télécommunications aux Amériques, rapport qui sera présenté à la CMDT, une méthodologie de travail pour analyser les demandes d'établissement d'accords de coopération avec la CITELE, et des lignes directrices relatives à l'approbation et à la présentation des propositions interaméricaines (IAP) à l'UIT afin d'améliorer la façon dont la CITELE représente le Continent dans les tribunes internationales. Le groupe de travail chargé de préparer la CITELE à la Conférence de plénipotentiaires et à la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications de l'UIT de 2002, a commencé à planifier ses travaux et a notamment suivi la réforme de l'UIT.

3.2 Comité de Coordination

Washington, DC, États-Unis, 14 au 18 août 2000.

Conformément à son mandat, le Comité a réalisé un examen du programme d'activités pour le reste de l'année, du budget pour 2000 et 2001, du projet de calendrier de la IX réunion du COM/CITELE et de l'avancement des travaux du Groupe ad hoc chargé des préparatifs de la section sur les télécommunications du plan d'action du troisième Sommet des Amériques. Les points suivants ont été adoptés: la création d'un Groupe de travail ad hoc chargé des préparatifs de la participation de la CITELE à la Deuxième Conférence mondiale du développement des télécommunications (CMDT), un document qui indique les conditions de l'appel d'offre de la Revue de la CITELE (document élaboré par le Département des questions juridiques de l'OEA), la présentation d'un projet de structure pour la troisième Assemblée de la CITELE à la Neuvième réunion du COM/CITELE.

Conformément à ce qui a été décidé durant la sixième réunion du Comité de coordination, M. Pileggi a fait un exposé pour le Conseil dans lequel il a expliqué les activités de la CITELE, ses réalisations et la situation des télécommunications dans la région. Cet exposé a suscité un grand intérêt chez les personnes présentes; les représentants près l'OEA du Pérou, de l'Équateur, du Brésil, de la Colombie, de l'Uruguay, de la Trinité-et-Tobago, d'Antigua-et-Barbuda et de la Bolivie ont mis en relief les travaux ainsi que la quantité et la qualité des résultats obtenus par la CITELE.

3.3 Comité Consultatif Permanent I: Services Publics de Télécommunications (CCP.I)

Président: M^{me}. María del Rosario Sintés Ulloa (Colombie)
Président Suppléant: M. Félix Castro Rojas (Colombie)
Vice-président: M. João Carlos Fagundes Albernaz (Brésil)

3.3.1 Troisième Forum de Télécommunications et Douzième Réunion

Isla Margarita, Venezuela, du 26 au 30 juin 2000

Le Forum a été consacré à la technologie IP afin que le groupe ad hoc qui entreprend ses études sur cette question reçoivent la plus grande somme d'informations possible de la part d'experts dans différentes disciplines liées à la technologie IP.

Le Comité consultatif et ses six groupes de travail se sont réunis pour examiner les questions suivantes:

- Plan de travail du Groupe de travail sur la Coordination des normes pour la période biennale 2000-2002, notamment de nouveaux secteurs d'étude comme la coordination des normes associées à la technologie IP et aux systèmes IMT-2000 (Télécommunications mobiles internationales-2000). En particulier, on a défini des programmes pour les questions de signalisation, les systèmes sans fil, le localisation "roaming", les questions liées aux systèmes mobiles de deuxième génération, les réseaux intelligents et les systèmes numériques portatifs.
- Le Groupe de travail sur les procédures de certification et les Accords de reconnaissance mutuelle a défini un programme de travail visant à déterminer les impératifs de certification des équipements et systèmes et à recommander des procédures d'homologation qui facilitent le développement des télécommunications et technologies de l'information, leurs applications et services dans l'environnement de convergence.
- Ont été adoptées les propositions communes de la CITELE pour l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications.
- Le Groupe de travail sur l'infrastructure globale de l'information a présenté un rapport final sur son étude du commerce électronique. Une tableau de normes pour les Amériques a été adopté.

3.3.2 Réunion-atelier du Groupe ad hoc pour l'étude et la mise en œuvre des services de télécommunications s'appuyant sur la technologie IP

Miami, États-Unis, les 9 et 10 octobre 2000.

Cet atelier s'est concentré sur trois questions: Technologie disponible, promotion du développement de l'Internet et questions réglementaires. Cet atelier constituait la première expérience du remplacement du modèle de réunions d'information par des séances de travail.

3.3.3. Réunion du Groupe ad hoc chargé des préparatifs de l'Assemblée de normalisation des télécommunications

Montréal, Canada, du 27 septembre au 6 octobre 2000.

La CITELE a constitué un des blocs régionaux qui ont marqué l'orientation des décisions de l'Assemblée.

3.3.4 Treizième Réunion

Lima, Pérou, du 30 octobre au 3 novembre 2000.

Au cours de cette réunion a été réalisé un Séminaire sur l'Accord interaméricain de reconnaissance mutuelle où l'on a présenté en détail les différentes facettes de l'accord et la manière de le mettre en œuvre, le rôle des régulateurs et la désignation des autorités. Il y a également eu des réunions des groupes de travail. Les principales activités de ces groupes ont été:

- Étude des protocoles de signalisation qui ont été adoptés dans des forums de normalisation de l'UIT et de l'IETF, une attention spéciale étant consacrée au protocole MEGACO/H.248.

- Thèmes relatifs au caractère portatif de l'équipement lesquels facilitent la compréhension des impératifs et des attributions techniques de réseau nécessaires pour mettre en œuvre la PNL et leur impact sur les opérateurs nouveaux et établis.
- Examen des architectures sur IMT-2000, l'interconnexion entre systèmes mobiles actuels et réseaux futurs utilisant des technologies différentes.
- Étude des politiques destinées à promouvoir l'accès à Internet et analyse des tendances d'utilisation dans les marchés.
- Étude des questions liées au NAP régional.
- Questions liées aux régimes réglementaires pour la transition, compte tenu du développement de réseaux de génération postérieure et de nouvelles technologies d'accès.
- Impact des droits de douane sur l'équipement terminal et sur le logiciel associé à la technologie IP.
- Évaluation du concept de ce que serait une entité latino-américaine pour l'enregistrement d'adresses IP.
- Démarrage d'un programme d'exploration sur la réglementation des schémas de rémunération autres que les schémas traditionnels entre fournisseurs d'accès et opérateurs de services de l'Internet.
- Progrès dans la définition de normes ou recommandations relatives à l'application de firmes électroniques et à la sécurité de transactions commerciales lorsque des moyens électroniques et les procédures de certification associées sont utilisés.

3.3.5 Activités prévues pour 2001

- Publication d'un livre sur l'Infrastructure globale de l'information dans les Amériques qui comprendra des sections sur les politiques et stratégies relatives à la planification de l'infrastructure en question.
- Démarrage des études et recherches pour la rédaction d'un livre sur la télé-éducation dans les Amériques.
- Encourager les activités qui portent les pays à appliquer l'Accord de reconnaissance mutuelle des équipements de communications.
- Poursuivre les études dans le but de faire avancer les activités de coordination de normes, tout spécialement pour les nouveaux services de télécommunications.

3.4 Comité Consultatif Permanent II: Radiodiffusion (CCP.II)

Président: M. Diego Souto (Uruguay)
 Vice-présidents: M. Roberto González (Argentine)
 M. Winston Hay (Jamaïque)

3.4.1 Septième Réunion

Mar del Plata, Argentine, du 14 au 18 mars 2000.

La Septième réunion du Comité consultatif permanent a eu lieu conjointement avec la XV réunion du CCP.III à Mar del Plata, Argentine. Au cours de la réunion en question, on a mis la dernière main aux propositions sur les questions de radiodiffusion destinées à la CMR-2000 de l'UIT. Par la suite, durant la CMR-2000, on a réalisé plusieurs réunions de suivi et d'appui aux propositions de la CITELE sur les questions de radiodiffusion inscrites à l'ordre du jour.

La CMR-2000 a été une réussite puisqu'elle a permis de résoudre des questions clés et de plus en plus complexes, en particulier parce que la croissance rapide des systèmes de radiodiffusion et leur mondialisation grandissante rendent de plus en plus difficile le partage d'une ressource limitée: le spectre des fréquences radioélectriques. En ce qui concerne la radiodiffusion, on a, durant la CMR-2000, adopté pour l'Europe, l'Afrique et l'Asie pacifique un nouveau plan de radiodiffusion par satellite qui permet de prendre en compte

la croissance des usagers pour la transmission de signaux de radiodiffusion de télévision directe par satellite. Les décisions de la CMR-2000 garantissent à chaque pays la capacité économique pour entamer l'activité lorsque les conditions du marché sont propices, sans avoir le problème d'un spectre insuffisant dans les bandes où la demande est élevée à cause de la croissance rapide des systèmes spatiaux et une multitude d'autres services.

Les propositions de CITEEL qui se réfèrent au Plan du Service de radiodiffusion par satellite (SRS) ont appuyé une nouvelle planification du service pour les Régions 1 et 3 mais avec l'établissement de paramètres adéquats pour la protection des Services fixes dans la Région Amériques. Le résultat de la Conférence a été adéquat pour la CITEEL.

3.4.2 Activités prévues pour l'an 2001

Voici quelques-unes des activités prévues pour l'an 2001:

- Forum sur les politiques de radiodiffusion qui font intervenir les secteurs public et privé. Ce forum aidera à satisfaire les besoins de développement du service de radiodiffusion dans la région et contribuera à promouvoir l'utilisation efficace du spectre radioélectrique.
- Démarrage de l'analyse des questions relatives à la radiodiffusion inscrites à l'ordre du jour de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2003.
- Rapport du Système de radiodiffusion numérique sonore qui contiendra une analyse des technologies actuelles et futures, l'utilisation des bandes de spectre attribuées au service de radiodiffusion dans la région Amériques et les questions liées au partage des fréquences.

3.5 Comité Consultatif Permanent III: Radiocommunications (CCP.III)

Président: Mme Salma Jalife (Mexique)
Vice-président: M. Amadeu Castro Neto (Brésil)

Tous les efforts ont été orientés vers l'exécution du mandat du Comité consistant à garantir une utilisation rationnelle, équitable, efficace et économique du spectre des fréquences radioélectriques dans la région. On a encouragé l'échange d'informations avec d'autres organisations au niveau mondial et régional, ce qui a permis de simplifier les négociations durant la CMR-2000.

3.5.1 Quinzième Réunion

Mar del Plata, Argentine, du 6 au 10 mars 2000.

À cette réunion, le thème principal traité a été la consolidation et la révision des derniers détails des 361 propositions communes interaméricaines destinées à la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-2000). D'autres thèmes tout aussi pertinents concernaient la restructuration et une nouvelle planification des méthodes de travail du Comité. De même, le Groupe de travail de l'accès fixe sans fil s'est réuni et a adopté une recommandation sur les bandes les plus communes destinées aux systèmes LMDS.

3.5.2 Réunion du groupe de travail chargé des préparatifs de la CMR-2000.

Istanbul, Turquie, du 8 mai au 2 juin 2000.

Plus de 2300 participants s'étaient donné rendez-vous à cette conférence où des résolutions fondamentales ont été adoptées sur des thèmes comme: services mobiles de troisième génération, coexistence de systèmes non géostationnaires et de systèmes géostationnaires, systèmes à satellites de détermination de position, systèmes fixes de haute densité (HDFS), services d'exploration de la Terre par satellite et de radioastronomie et la planification du service de radiodiffusion par satellite pour les régions 1 et 3.

3.5.3 Seizième Réunion

Caracas, Venezuela, du 28 août au 1er septembre 2000.

Au cours de cette réunion a eu lieu un Séminaire mixte avec l'UIT sur les IMT-2000. Durant ce séminaire ont été passés en revue les résultats de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-2000), les normes récemment adoptées par l'UIT pour régir les interfaces de radio des IMT-2000, les activités actuelles d'émission de licences pour les IMT-2000 ainsi que les plans des opérateurs et fabricants en ce qui concerne le déploiement des IMT-2000. Ont pris notamment la parole à ce séminaire des représentants de l'UIT, des autorités chargées de la réglementation dans les Amériques et d'autres régions, des représentants des associations de l'industrie des services sans fil, des fournisseurs de services et des fournisseurs d'équipements. Une des préoccupations clés exprimées par les participants a été la nécessité pour la CITELE de fournir des directives sur la mise en œuvre des systèmes de troisième génération (3G) pour les pays qui ont déployé les PCS ainsi que pour quelques-uns de ceux qui n'ont pas émis de licences à 1,9 GHz. De même, au cours de la réunion en question, on a établi les méthodes de travail et la structure devant être utilisées par le groupe de travail chargé des préparatifs de la CITELE pour les conférences régionales et mondiales de radiocommunications dans le cadre des préparatifs de la CMR-2003. Pour améliorer l'efficacité des travaux, on a unifié le Groupe de travail sur l'accès sans fil terrestre et le Groupe de travail sur les systèmes sans fil à large bande du service fixe dans les bandes de fréquences supérieures à 20 GHz. Le nouveau groupe sera dénommé: Groupe de travail sur les services de radiocommunications terrestre fixes et mobiles.

3.5.4 Réunion du Groupe de travail sur les services de radiocommunications fixes et mobiles.

Rio de Janeiro, Brésil, les 2 et 3 octobre 2000.

Le Groupe de travail sur les services de radiocommunications fixes et mobiles du Comité Consultatif Permanent III a tenu une réunion extraordinaire les 2 et 3 octobre 2000 afin de dégager et d'élaborer des propositions communes parmi les administrations de la Région 2 en préparation de la réunion de WP 8F (IMT-2000 et après) de l'UIT qui se tiendra à Genève du 23 au 27 octobre 2000. On a élaboré trois documents qui proposent des exemples de dispositions de fréquences pour la bande de 824 MHz à 894 MHz (initiative appuyée par les administrations du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, des États-Unis et du Venezuela); pour la bande de 1850 MHz à 1990 MHz (initiative appuyée par les administrations du Chili, du Honduras, du Mexique et des États-Unis) et les bandes de 1,7 GHz et 1,9 GHz pour la liaison de retour (*reverse link*) de l'IMT-2000 pour des paires avec 2110 MHz à 2170 MHz pour la liaison aval (*forward link*) (initiatives appuyées par les administrations du Brésil, du Chili, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Pérou et du Venezuela).

3.5.5 Quelques activités prévues pour l'an 2001

- Poursuite des études des systèmes de troisième génération.
- Élaboration des principaux points de l'ordre du jour de la CMR-2003.
- Harmonisation dans les Amériques du spectre pour la protection et les opérations de secours.
- Séminaire sur l'état des activités liées aux champs électromagnétiques émis par les terminaux portatifs.

3.6 Groupe de travail mixte sur les questions juridiques et procédures administratives.

Le Groupe de travail a terminé le rapport sur les Procédures administratives dans les Amériques. Cette activité avait démarré depuis quelques années et découlait des travaux conjoints du groupe de travail, de la Division internationale du Collège des avocats des États-Unis et de l'Association interaméricaine des Collèges d'avocats. Le rapport a été présenté au COM/CITEL pour examen et présentation de commentaires.

4. Sommet des Amériques

Durant le Deuxième Sommet des Amériques, on a adopté pour le thème des télécommunications un nouveau mandat dans lequel l'accent est mis sur la nécessité de déployer de plus grands efforts pour la mise en oeuvre d'une infrastructure régionale de l'information à travers les Amériques et pour l'obtention d'un accès économique aux services téléphoniques et à l'Internet. Ces questions sont au centre des activités de la CITEL ainsi qu'en témoignent les questions traitées par ses Comités consultatifs permanents I, II et III.

En l'an 2000, le Groupe ad hoc chargé des préparatifs de la section du Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques relative aux télécommunications s'est attelé à la réalisation d'une évaluation et d'un suivi des mandats des Sommets antérieurs ainsi que d'une analyse de la situation actuelle de ce secteur dans la région. Comme résultat de ces travaux, un projet de texte a été adopté au cours de la Neuvième Réunion du COM/CITEL.

5. Activités du Secrétariat exécutif

5.1 Activités générales

Durant l'année écoulée, les principales activités du Secrétariat exécutif comportaient les éléments suivants:

- Il a préparé, planifié et envoyé des invitations à toutes les réunions du COM/CITEL, des CCPs, des Groupes de travail et de Groupes ad hoc.
- Il a reçu des contributions, élaboré et organisé la documentation de chacune des réunions.
- Il a envoyé la documentation provenant des réunions aux Missions permanentes et Missions d'observateurs permanents près l'OEA, aux représentants des États membres près la OEA, aux membres associés et aux organismes internationaux. La documentation comprend: le rapport final, la liste des documents, la liste des participants et les comptes rendus analytiques des séances plénières, le cas échéant.
- Il a préparé des exposés sur les activités de la CITEL.
- Il a répondu à toutes les demandes d'information provenant des pays membres, des Missions d'observateurs permanents près l'OEA, des Membres associés, des organisations et organismes internationaux et régionaux, des personnes ou organismes intéressés par les activités de la CITEL.
- Il a élaboré le budget.
- Il a rédigé les rapports demandés par le Secrétariat général de l'OEA.
- Il a exercé un contrôle sur les contributions des Membres associés et préparé la documentation appropriée en cas de nouvelles affiliations.
- Il a élaboré différentes brochures pour diffuser des informations sur la CITEL.
- Il a mis à jour et tenu les archives physiques et électroniques de la CITEL.

En ce qui concerne les activités liées à Internet, soulignons ce qui suit:

- Il a élaboré et actualisé la page de la CITELE sur Internet.
A partir du mois d'avril ont commencé les travaux d'optimisation de la page actuelle et d'élaboration d'une nouvelle page. On a établi un système d'observation du réseau pour avoir une vision plus complète de l'identité des usagers du site et du mode d'utilisation. On a indexé la page et le contenu en fonction des principaux services de recherche et des principaux guides du réseau. On a mis l'accent tout spécialement sur les services qui ne sont pas assurés en anglais, afin de garantir un accès adéquat aux usagers de l'Amérique latine. La conversion du contenu de l'ancienne page et l'élaboration de nouveaux contenus avancent, ainsi que plusieurs comités l'avaient demandé.
- Création et mise en œuvre d'une banque de données sur l'attribution du spectre. L'année dernière, le secrétariat a assumé la pleine responsabilité de la création et de la mise en œuvre d'une banque de données sur l'attribution du spectre, ce qui avait été demandé par le CCP.III. On a recueilli des informations sur l'attribution du spectre dans la gamme de 137-3700 MHz des sources suivantes: Union européenne, Antigua-et-Barbuda, Brésil, Canada, Chili, Costa Rica, Colombie, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, Venezuela, Gouvernement des États-Unis, entités non gouvernementales des États-Unis et Trinité-et-Tobago. On demande des informations sur l'attribution du spectre à tous les États membres pour compléter la banque de données. La capacité développée pour cette banque de données sur l'assignation de spectre pourrait être également utilisée pour donner suite aux modifications proposées aux processus des préparatifs des Conférences mondiales de radiocommunications de l'UIT
- Mise en œuvre du Réseau d'échange de l'information des Amériques qui permet l'élargissement de l'utilisation de la technologie des réseaux par des organisations chargées de formuler et de coordonner des normes sur la présentation et la diffusion des informations sur l'Internet.
- Actualisation des informations dans le forum électronique de la CITELE.
- Réalisation d'une maintenance du forum électronique de la CITELE.

5.2 Représentation de la CITELE dans d'autres forums

Le Secrétariat a participé à d'autres réunions qui ont eu lieu dans le cadre du calendrier régulier des activités de la CITELE. Une brève explication des principales activités est présentée ci-après:

TELECOM AMERICAS 2000	Rio de Janeiro, Brésil 10-15 avril	Clovis Baptista
Seminaire Télécommunications sur IP	Santafé de Bogotá, Colombie 12-15 juillet	Graciela Piedras
Forum et rencontre de régulateurs et d'opérateurs (AHCJET)	Oaxaca, Mexique 10-11 septembre	Clovis Baptista
Assemblée mondiale de normalisation des Télécommunications	Montreal, Canada 26-29 septembre	Clovis Baptista
FUTURECOM 2000	Foz do Iguacu, Brésil 23-27 octobre	Clovis Baptista
Vingt-quatrième Conférence d'action en Amérique Latine et dans la Caraïbe	Miami, Floride, États-Unis 5-8 décembre	Clovis Baptista

6. Activités de formation organisées sous les auspices de l'OEA et de la CITELE

Les activités de la CITELE en matière de formation ont été financées avec les fonds fournis par l'Assemblée générale, soit une somme de EU\$ 52 720. Ces bourses accordent les fonds nécessaires pour payer les billets d'avion (aller-retour) entre le lieu de résidence du boursier et l'endroit où a lieu le cours, les frais d'inscription au stage de formation (y compris le matériel d'enseignement), les frais de logement et de nourriture ainsi que l'assurance médicale.

<i>Cours</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre de Bourses</i>	<i>Pays participants</i>
Réseau numérique de services intégrés (RDSI)	21 au 25 août	Isla Bogado, Paraguay	10	<i>Argentine (2), Equateur (2), Honduras, Panama, Mexique, Uruguay (2) et Venezuela,</i>
Systèmes de communications personnelles PCS et WLL	11 au 15 septembre	Lima, Pérou	11	<i>Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, El Salvador (2), et Guatemala, Honduras, Nicaragua et Uruguay</i>

7. Relations de Coopération avec des Organismes Internationaux et Régionaux

La coopération entre la CITELE et les organismes internationaux et régionaux a augmenté l'année dernière, l'efficacité des travaux s'étant améliorée du fait qu'on a évité tout double emploi des efforts et qu'on a réduit le temps requis pour résoudre les différends suscités par le débat anticipé auquel donnent lieu de nombreuses questions.

Les principaux travaux de coopération ont été réalisés avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Conférence européenne des postes et télécommunications, CEPT, la Télécommunauté Asie-Pacifique, APT, et l'Union africaine de télécommunications, ATU.

En ce qui concerne les activités en commun avec l'UIT, détachons la publication et la distribution de la deuxième édition du Livre Bleu "Politiques de télécommunications pour les Amériques", la mise au point de la banque de données sur les attributions de fréquences dans la région et l'établissement d'une banque de données sur les aspects des télécommunications non inclus dans les banques de données d'indicateurs de l'UIT existantes.

8. Situation des Conventions Internationales établies sous l'égide de la CITELE

8.1 Convention de Lima

Cette Convention a été adoptée à Lima (Pérou) en 1987 durant la Cinquième Conférence interaméricaine de télécommunications (CITELE/RES.130 (V-87)) et modifiée en 1988 à la Première Réunion extraordinaire de la CITELE (CITELE/RES.141 (I/E-88)) afin de permettre et de faciliter la participation pleine et entière des États membres de la CITELE. Cette convention permet aux ressortissants d'un État Partie d'opérer le service de radioamateur sur le territoire d'une autre Partie.

Cette Convention est entrée en vigueur le 21 février 1990. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire de l'instrument original, des ratifications et des adhésions.

Pays Signataires	Date	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'instrument
Argentine	14/08/87	RA 11/03/90	06/12/90
Bolivie	14/08/87		
Brésil	14/08/87		
Canada		AD 06/04/89	18/05/89
Chili	14/08/87		
Colombie	14/08/87		
Guatemala		AD 05/12/89	22/01/90
Haïti	14/08/87		
Mexique		AD 13/03/89	21/06/89
Paraguay	07/09/95	RA 24/05/95	15/09/95
Pérou	14/08/87		
Suriname	14/08/87		

Etats-Unis	14/08/87	AC	21/02/91	20/03/91
Uruguay	14/08/87			
Venezuela		AD	14/10/88	30/11/88

RA= ratification

AC= acceptation

AD= adhésion

Les signatures non sujettes à ratification, adhésion ou acceptation: Conformément aux articles 7, paragraphe (a) et 10 de la Convention, les États ci-après sont Parties: Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Haïti, Pérou et Suriname.

Les signatures des États-Unis et de l'Uruguay sont sujettes à ratification, adhésion ou acceptation conformément à l'article 7, paragraphe (b) de la convention.

8.2 Convention Interaméricaine sur la Licence Internationale de Radioamateur (IARP)

Elle a été approuvée en décembre 1994 par la deuxième Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL RES.5 (II-94)). Par la suite, elle a été adoptée à Montrouis, Haïti, durant la Vingt-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale (AG/RES.1316 (XXV-O/95)).

Cette Convention permet à des personnes possédant une licence IARP délivrée par une Partie d'opérer temporairement des stations de radioamateur dans une autre Partie, sans qu'un examen supplémentaire soit nécessaire. Les Parties ne peuvent délivrer qu'à leurs ressortissants des licences permettant d'opérer dans d'autres Parties.

La Convention IARP est entrée en vigueur le 23 février 1996. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments RA, AC et AD.

Pays Signataires	Date de signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'instrument	
Argentine		AD	29/01/97	03/03/97
Brésil	24/01/97	RA	19/08/99	28/09/99
Canada	27/09/95	AC	27/09/95	27/09/95
Pérou	15/09/95	RA	28/12/95	24/01/96
El Salvador	18/03/99			
États-Unis	08/06/95			
Uruguay	08/06/95			
Venezuela	05/02/96			

9. Budget de la CITEL

9.1 Budget et exécution pour 2000

	Allocations	Allocations Modifiées	Utilisées au 10/00
Voyages	91,1	77,3	90,9
Préparation de documents	3,1	2,5	0,3
Équipement et fournitures de bureau	22,1	22,5	23,1
Édifice et entretien	51,2	50,6	42,4
Traducteurs, interprètes, personnel d'appui	92,1	102,9	97,4
Autres	25,1	22,8	4,2
Total partiel	284,7	278,6	258,3
Personnel du Secrétariat exécutif	423,7	392,1	399,8
T O T A L	708,4	670,7	658,1

9.2 Budget pour 2001

Durant sa réunion d'octobre 2000, l'Assemblée générale de l'OEA a adopté pour l'année 2001 une allocation de US\$681,0 sur son Fonds ordinaire pour la CITEL.

	Allocation 2000 en US\$	Allocation 2001 en US\$	Écart en pourcentage entre les budgets de 2000 et de 2001
Dépenses du personnel	392,1	429,9	
Dépenses pour les activités	278,6	251,1	
TOTAL	670,7	681,0	+1,01

9.3 Bourses

Une somme de US\$52 720 a été allouée pour l'année 2000. Voir le détail au chapitre 6 du présent rapport.

9.4 Financement externe

Tout organisme opérationnel ou organisation scientifique ou industriel reconnu peut devenir membre associé d'un Comité consultatif permanent moyennant l'approbation de l'État membre de la CITEL où il est établi. L'État membre appartenant au CCP concerné présente les demandes des organismes qui souhaitent devenir Membres d'un CCP en indiquant l'unité de contribution choisie. Depuis le 1er janvier 1999, la valeur d'une unité de contribution est égale à \$2,000 des États-Unis.

Au 15 octobre 2000, la CITEL a reçu des membres associés un total de US\$368,958. Ce montant a été distribué de la manière suivante:

	CCP.I	CCP.II	CCP.III
2000	145,259	14,995	208,704

Le total des contributions non encore versées pour 2000 est de US\$165,014:

	CCP.I	CCP.II	CCP.III
2000	65,279	10,000	89,735

CITEL compte 242 membres associés (CCP.I AVEC 94; CCP.II avec 11 et CCP.III avec 137 membres associés) qui donnent 254 unités. Nous voulons souligner qu'il existe un certain retard dans les paiements de 1995 à 1999:

	CCP.I	CCP.II	CCP.III	TOTAL
1995-99	71,803	7,455	89,331	168,589

Le tableau suivant indique l'utilisation du financement externe, pour chaque CCP, en dollars des États-Unis, au 19 octobre 2000:

Comité	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE
CCP.I			
Solde au 1/1/00	151,732		
Recettes au 10/19/00	145,259		
Total partiel	296,991	211,349	85,642
CCP.II			
Solde au 1/1/00	20,484		
Recettes au 11/19/00	14,995		
Total partiel	35,479		35,479
CCP.III			
Solde au 1/1/00	197,674		
Recettes au 10/19/00	208,704		
Total partiel	406,378	236,320	170,058
TOTAL	738,848	447,669	291,179

10. Application du Plan stratégique de la CITEL

Durant la Huitième réunion du Comité Directeur Permanent de la CITEL (Guayaquil, Equateur, 13-17 décembre 1999) a été adoptée l'actualisation du Plan stratégique de la CITEL au moyen d'une révision devant être réalisée périodiquement.

Nous présentons ci-après un résumé de la situation des points les plus saillants des priorités stratégiques approuvées pour la période 1999-2003:

1. Consolider la CITELE en tant qu'organisation régionale reconnue dans le contexte mondial des télécommunications.
2. Accélérer le développement des télécommunications dans les États membres.
3. Consolider l'aspect administratif de la CITELE orienté vers l'efficacité.
4. Améliorer les mécanismes de diffusion de la CITELE.
5. Promouvoir la formation et le transfert de technologie entre les États membres.
6. Promouvoir le développement économique, social et culturel des États membres.

11. Calendrier des Réunions de la CITELE en 2001

Le calendrier des réunions de l'an 2001 a été adopté lors de la Neuvième réunion du COM/CITELE. Au moment de l'élaboration du présent document les seules dates disponibles sont:

XVII Réunion du CCP.III	5-9 mars	Panama
XIV Réunion du CCP.I:	26-30 mars	Bras il
VIII Réunion du CCP.II	7-11 mai	El Salvador
XVIII Réunion du CCP.III	11-15 juin	Ottawa, Canada
VIII R. du Comité de coordination	20-22 août	Washington, DC, Etats Unis
XIX Réunion du CCP.III	17-21 septembre	Guatemala
XV Réunion du CCP.I:	septembre	Paraguay
X Réunion du COM/CITELE:	10-14 décembre	Équateur

12. Résolutions à être envoyées à l'Assemblée générale de la OEA

RÉPONSE DE LA CITELE AU MANDAT QU'ELLE A REÇU DU SOMMET DES AMÉRIQUES ET PRÉPARATIFS DE LA TROISIÈME ASSEMBLÉE DE LA CITELE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

VU le mandat reçu du Sommet des Amériques;

CONSIDÉRANT:

- a) Que la Commission interaméricaine des télécommunications (CITELE) est l'entité de l'Organisation chargée des télécommunications dans les Amériques;
- b) Que les télécommunications revêtent une importance pour tous les pays du Continent américain, et que la CITELE accomplit une tâche essentielle en ce qui a trait au suivi des initiatives des Sommets des Amériques en matière de télécommunications, qui se traduit sous forme d'actions au nombre desquelles se distinguent les suivantes:
 - i) Démarrage du processus de mise en œuvre de l'Accord interaméricain de reconnaissance mutuelle pour l'évaluation de la conformité des matériels de télécommunications dans les Amériques (IARM);

- ii) Progrès dans la mise au point et la promotion entre les pays membres des documents coordonnés de normes, dans le but de promouvoir l'interconnexion et la compatibilité de fonctionnement des réseaux et services de télécommunications;
- iii) Publication de l'ouvrage sur "Le Service universel dans les Amériques" qui analyse les stratégies et les programmes mis au point par les pays membres pour arriver à l'universalisation des services de télécommunications dans tous les secteurs de la population du Continent américain;
- iv) Publication du Livre bleu sur les politiques de télécommunications pour les Amériques qui sert d'orientation pour les pays de la région dans le processus de gestion et de réforme du secteur des communications et de l'information;
- v) Organisation de séminaires à l'intention des pays membres notamment sur les thèmes suivants: la troisième génération des services sans fil, et réseaux de télécommunications qui utilisent le protocole IP;
- vi) Coordination des positions en vue de la présentation de propositions communes à la Conférence mondiale des radiocommunications de l'UIT, et à l'Assemblée mondiale sur la normalisation des télécommunications;
- vii) Accomplissement de diverses activités en vue d'assurer la coordination de l'usage du spectre de la région, en particulier l'établissement d'une base de données d'attribution des fréquences, et d'une base de données qui contiendrait les politiques, les directives, les procédures administratives, les normes et les tarifs en vigueur dans les États membres.
- viii) Développement du projet de la section du Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques traitant des télécommunications,

PRENANT EN COMPTE:

- a) Que pendant la Deuxième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITELE, tenue à Quito en mars 1998, la République argentine a été choisie comme lieu d'accueil de la Troisième Réunion ordinaire;
- b) Que l'Assemblée de la CITELE composée des plus hauts fonctionnaires des télécommunications des États membres de la CITELE, est le forum approprié pour l'échange des opinions et des données d'expériences qui doivent mener à la prise des décisions appropriées visant à orienter ses activités vers la réalisation des objectifs et mandats qui lui sont tracés, en particulier, en ce qui a trait au suivi du mandat émané du Sommet des Amériques,

DÉCIDE:

1. De féliciter la CITELE pour les progrès considérables qu'elle a faits dans la mise en œuvre des mandats que lui ont conférés les Sommets des Amériques dans le domaine des télécommunications et de prendre note de ces progrès.
2. De demander au Secrétaire général d'utiliser ses bons offices auprès des gouvernements des États membres pour assurer la participation des plus hauts fonctionnaires gouvernementaux des télécommunications à la Troisième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITELE prévue à Buenos Aires (Argentine) en 2002.

3. D'exhorter les gouvernements des États membres de l'OEA et les Observateurs permanents auprès de cette Organisation à participer à la tenue de la Troisième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL qu'accueillera le Gouvernement argentin.

ANNEXES

- A. Membres Associés
- B. Titres des Résolutions, Recommandations et Décisions adoptées en 2000

A. MEMBRES ASSOCIÉS

Date: 15 octobre 2000

PAYS	NOM DE LA COMPAGNIE	CCP.I	CCP.II	CCP.III
COUNTRY	NAME OF COMPANY	PCC.I	PCC.II	PCC.III
ARGENTINE	ALCATEL TECHINT S.A.			1.0
ARGENTINE	AT&T S.A. Argentina	1.0		1.0
ARGENTINE	ASOCIACION RADIOFUSORAS PRIVADAS ARGENTINAS A.R.P		1.0	
ARGENTINE	CAMARA ARGENTINA DE DESARROLLO			1.0
ARGENTINE	CAMARA ARGENTINA DE TELEFONIA Y AFINES	1.0		
ARGENTINE	CIA. IMPSAT S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	CICOMRA	1.0	1.0	1.0
ARGENTINE	COMPANIA DE TELEFONOS DEL INTERIOR S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	COMPANIA ERICSSON S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	EXPERT TELECOMUNICACIONES DE ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINE	GAUSS S.A.	1.0		
ARGENTINE	METROCED TELECOMUNICACIONES S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	MOTOROLA de Argentina S.A.			1.0
ARGENTINE	MOVICOM	1.0		1.0
ARGENTINE	NEC Argentina S.A.			1.0
ARGENTINE	NOKIA ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINE	NORTHERN TELECOM DE ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINE	SIEMENS	1.0		1.0
ARGENTINE	SKY STATION INTERNATIONAL			1.0
ARGENTINE	TELECOM ARGENTINA	1.0		1.0
ARGENTINE	TELECOM PERSONAL S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	TELEFONICA ARGENTINA	1.0		1.0
ARGENTINE	TELINTAR S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	WORLDSPACE,INC.		2.0	
ARGENTINE	VIDEO CABLE COMUNICACION S.A.	1.0	1.0	1.0
ARGENTINE	WINSTAR ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINE	THOMSON SPECTRUM INTERNATIONAL			1.0
BRÉSIL	ALCATEL TELECOMUNICACOES	1.0		1.0
BRÉSIL	BCP TELECOMUNICACOES S.A.	1.0		1.0
BRÉSIL	BOSCH – TELEMULTI			1.0
BRÉSIL	ERICSSON TELECOMUNICACOES S.A.	2.5		2.5
BRÉSIL	IRIDIUM SUDAMERICA-BRASIL LTDA.	1.0		1.0
BRÉSIL	KF TECNOLOGIA			1.0

BRÉSIL	LUCENT TECHNOLOGIES LTDA			3.0
BRÉSIL	MOTOROLA DO BRASIL	1.0		1.0
BRÉSIL	NEC DO BRASIL S.A.	1.0	1.0	1.0
BRÉSIL	PNC DO BRASIL S.A.			1.0
BRÉSIL	PROMON ELETRONICA LTDA.			1.0
BRÉSIL	QUALCOMM DO BRASIL S.A.			1.0
BRÉSIL	SIEMENS	1.0		1.0
BRÉSIL	TELEDESIC DO BRASIL	1.0		1.0
BRÉSIL	TRIMBLE BRASIL LIMITADA			1.0
BRÉSIL	EMBRATEL	1.0		1.0
BRÉSIL	HEWLETT-PACKARD COMPUTADORES LTDA	1.0		
BRÉSIL	VESPER S.A.			1.0
BRÉSIL	NORTHERN TELECOM DO BRAZIL INDUSTRIA E COMERCIO	1.0		1.0
BRÉSIL	NOKIA DO BRASIL LTDA.	1.0		1.0
CANADA	NORTEL NETWORKS	1.0		1.0
CANADA	SKY STATION CANADA INC.			1.0
CANADA	AGRA SYSTEMS LIMITED			1.0
CANADA	TELEGLOBE INC	1.0		
CANADA	TELESAT CANADA			1.0
CHILI	ALCATEL DE CHILE S.A.	1.0		1.0
CHILI	ERICSSON DE CHILE	1.0		1.0
CHILI	ENTEL PCS TELECOMUNICACIONES S.A.	1.0		1.0
COLOMBIE	ANDESAT S.A. E.M.A.			1.0
COLOMBIE	ALCATEL DE COLOMBIA S.A.			1.0
COLOMBIE	CAMARA COLOMBIANA DE INFORMATICA Y TELECOM.	1.0		1.0
COLOMBIE	CELUMOVIL S.A.	1.0		1.0
COLOMBIE	EMPRESAS MUNICIPALES DE CALI - EMCALI			1.0
COLOMBIE	EMPRESA DE TELECOMUNICACIONES DE SANTAFE DE BOGOTA	1.0		1.0
COLOMBIE	ERICSSON DE COLOMBIA S.A.	1.0		1.0
COLOMBIE	MOTOROLA			1.0
COLOMBIE	OCCIDENTE Y CARIBE CELULAR S.A, OCCEL	1.0		
COLOMBIE	TELECOM – EMPRESA NACIONAL DE TELECOMUNIC.	1.0	1.0	1.0
COLOMBIE	EMPRESAS PUBLICAS DE MEDELLIN E.S.P.	1.0		1.0
COSTA RICA	MOTOROLA DE COSTA RICA S.A.			1.0
COSTA RICA	ERICSSON DE COSTA RICA			1.0
ÉQUATEUR	ERICSSON DEL ECUADOR C.A.	1.0		1.0
ÉQUATEUR	ETAPA	1.0		
ÉQUATEUR	IRIDIUM DEL ECUADOR	1.0		
ÉQUATEUR	MOTOROLA DEL ECUADOR			1.0
ÉQUATEUR	OTECEL/BELLSOUTH			1.0
ÉQUATEUR	PACIFICTEL S.A.	1.0		1.0
ÉQUATEUR	ORGANIZACION DE ASOCIADOS Y EMPRESAS DE TELEVISION PAGADAS DE IBEROAMERICA - TEPAL		1.0	
EL SALVADOR	TELEMOVIL EL SALVADOR S.A.			1.0
MEXIQUE	ALCATEL-INDETEL			2.0
MEXIQUE	EMPRESA SATÉLITES MEXICANOS S.A. DE C.V. (SATMEX)			1.0
MEXIQUE	ERICSSON TELECOM S.A. DE C.V.	1.5		1.5
MEXIQUE	GLOBALSTAR DE MEXICO			1.0
MEXIQUE	GURRIA Y RAMIREZ DE ARELLANO S.A			1.0
MEXIQUE	GRUPO IUSACELL CELULAR S.A. DE C.V	1.0		1.0

MEXIQUE	IMPSAT, S.A. DE C.V.			1.0
MEXIQUE	IRIDIUM DE MEXICO, S.A. de C.V.			1.0
MEXIQUE	LEO ONE PANAMERICANA S.A. de C.V.			1.0
MEXIQUE	LUCENT TECHNOLOGIES DE MEXICO, S.A. DE C.V.	2.0		2.0
MEXIQUE	MOTOROLA DE MEXICO	1.0		1.0
MEXIQUE	NEC DE MEXICO, S.A.	1.0		1.0
MEXIQUE	NORTEL NETWORKS DE MEXICO, S.A. DE C.V.			1.0
MEXIQUE	PEGASO PCS, S.A. DE C.V.	1.0		1.0
MEXIQUE	SIEMENS, S.A. DE C.V.			2.0
MEXIQUE	TELEFONOS DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0		1.0
MEXIQUE	QUALCOMM WIRELESS SERVICES MEXICO S.A DE C.V	1.0		1.0
MEXIQUE	AXTEL S.A. DE C.V.	1.0		1.0
MEXIQUE	CORPORACION NACIONAL DE RADIOCOMUNICACIONES, S.A. DE C.V.			1.0
MEXIQUE	NEXTEL DE MEXICO, S.A. DE C.V.			1.0
NICARAGUA	ENITEL-EMPRESA NICARAGUENSE DE TELECOM.	1.0		
PANAMA	CABLE & WIRELESS DE PANAMA S.A.	1.0		
PARAGUAY	TELECEL S.A.	1.0		1.0
PARAGUAY	ADMINISTRACION NACIONAL DE TELECOMUNICACIONES – ANTELCO	1.0		1.0
PARAGUAY	NUCLEO S.A.	1.0		1.0
PÉROU	TELEFONICA DEL PERU S.A.	1.0		1.0
PÉROU	BELLSOUTH PERU S.A.	1.0		1.0
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	CODETEL	1.0		
ÉTATS-UNIS	MOTOROLA INC.	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	NORTEL NETWORKS	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	WORLD SPACE, INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	AT&T	1.0		
ÉTATS-UNIS	BELLSOUTH CORPORATION	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	BT NORTH AMERICA, INC.	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	CARIBBEAN LATIN AMERICAN ACTION	1.0		
ÉTATS-UNIS	CISCO SYSTEMS INC.	1.0		
ÉTATS-UNIS	COMMITTEE T-1 TELECOMMUNICATIONS	1.0		
ÉTATS-UNIS	COMSAT WORLD SYSTEMS	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	FINAL ANALYSIS COMMUNICATIONS SERVICES, INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	GLENAYRE ELECTRONICS, INC.	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	GLOBAL ONE	1.0		
ÉTATS-UNIS	GTE CORPORATION	1.0		
ÉTATS-UNIS	HUGHES ELECTRONICS CORPORATION			1.0
ÉTATS-UNIS	ICG SATELLITE SERVICES, INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	ICO GLOBAL COMMUNICATIONS SERVICES, INC	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	IBM LATIN AMERICAN	1.0		
ÉTATS-UNIS	IMTA			1.0
ÉTATS-UNIS	IRIDIUM LCC	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	LEO ONE USA			1.0
ÉTATS-UNIS	LOCKHEED-MARTIN CORP			1.0
ÉTATS-UNIS	LORAL SPACE & COMMUNICATIONS, INC. (LORA)			1.0
ÉTATS-UNIS	LUCENT TECHNOLOGIES	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	MCI COMMUNICATIONS CORPORATION	1.0		
ÉTATS-UNIS	NOKIA INC.	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	ORBCOMM GLOBAL, LP.			1.0

ÉTATS-UNIS	PAN AM SAT L.P	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	QUALCOM, INC	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	SKY BRIDGE L.L.C.			1.0
ÉTATS-UNIS	SKY STATION INTERNATIONAL, INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	SOUTHWESTERN BELL CORPORATION	1.0		
ÉTATS-UNIS	SPECTRA POINT	1.0	1.0	1.0
ÉTATS-UNIS	TADIRAN TELECOMMUNICATIONS INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA)	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	ICO-TELEDESIC GLOBAL LTD.			1.0
ÉTATS-UNIS	TELEGLOBE	1.0		
ÉTATS-UNIS	ERICSSON INCORPORATED	1.0		2.0
ÉTATS-UNIS	UNIVERSAL WIRELESS COMMUNICATIONS			1.0
ÉTATS-UNIS	VIATEL GLOBAL COMMUNICATIONS	1.0		
ÉTATS-UNIS	TELECOMMUNICATION AND INFORMATION POLICY INST.	1.0	1.0	1.0
ÉTATS-UNIS	BELLSOUTH INTERNATIONAL	1.0		
ÉTATS-UNIS	ARRAYCOMM, INC.	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	CDMA DEVELOPMENT GROUP			1.0
ÉTATS-UNIS	WINSTAR COMMUNICATIONS, INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	STANFORD TELECOMMUNICATION, INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	THE BOEING COMPANY			1.0
ÉTATS-UNIS	NEW SKIES NETWORKS, INC.	1.0		
ÉTATS-UNIS	WIRELESS COMMUNICATIONS ASSOCIATION INTERNAL.			1.0
ÉTATS-UNIS	MCI WORLDCOMM			1.0
URUGUAY	ANDEBU (ASOCIACION NACIONAL DE BROADCASTER)		1.0	
VENEZUELA	COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS - CANTV	1.0	1.0	1.0
VENEZUELA	CIA. IMPSAT S.A.			1.0
VENEZUELA	COMPANIA ERICSSON S.A.	2.0		2.0
VENEZUELA	MOTOROLA			1.0
VENEZUELA	TELCEL CELULAR, C.A.	1.0		1.0
VENEZUELA	ALCATEL DE VENEZUELA C.A.	1.0		1.0

B. TITRES DES RÉOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS ADOPTÉES EN 2000

Note: Les résolutions, recommandations et décisions de la Huitième Réunion du COM/CITEL (Réunion de l'année 1999) ont été incorporées parce qu'elles n'étaient pas au Rapport Annuel de 1999.

B.1 COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL (COM/CITEL)

RÉSOLUTIONS

COM/CITEL/RES.81 (VIII-99)	CRÉATION D'UN GROUPE AD HOC CHARGÉ DE PRÉPARER LA SECTION SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU PLAN D'ACTION DU TROISIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES
COM/CITEL/RES.82 (VIII-99)	SÉLECTION DE CANDIDATS À LA CHARGE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA CITEL
COM/CITEL/RES.83 (VIII-99)	ADOPTION DE L'ACCORD INTERAMÉRICAIN DE RECONNAISSANCE MUTUELLE POUR L'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ DES ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
COM/CITEL/RES.84 (VIII-99)	PUBLICATION D'UNE REVUE DE LA CITEL

COM/CITEL/RES.85 (VIII-99)	CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DES PRÉPARATIFS DE LA CITEL EN VUE DE LA CONFÉRENCE DE PLÉNIPOTENTIAIRES DE L'UIT DE L'AN 2002
COM/CITEL/RES.86 (VIII-99)	ACCORDS DE COOPÉRATION
COM/CITEL/RES.87 (VIII-99)	APPUI AU CENTRE D'EXCELLENCE POUR LES AMÉRIQUES DE COM/CITEL
COM/CITEL/RES.88 (VIII-99)	NOTIFICATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEAS DES RÉALISATIONS DE LA CITEL EN 1999
COM/CITEL/RES.89 (VIII-99)	UTILISATION DE MOYENS INFORMATIQUES POUR LA MISE À DISPOSITION D'INFORMATIONS REVÊTANT DE L'INTÉRÊT POUR LES ADMINISTRATIONS DE LA CITEL ET ENTITÉS PUBLIQUES ET PRIVÉES DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
COM/CITEL/RES.90 (VIII-99)	CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
COM/CITEL/RES.91 (VIII-99)	MISE À JOUR DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA CITEL 1999 – 2003
COM/CITEL/RES.92 (VIII-99)	RÉSULTATS DU GROUPE AD HOC SUR LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA CITEL
COM/CITEL/RES.93 (VIII-99)	LES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU SERVICE DE L'ASSISTANCE HUMANITAIRE
COM/CITEL/RES.94 (VIII-99)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA NEUVIÈME RÉUNION DE COM/CITEL
COM/CITEL/RES.95 (VIII-99)	PROGRAMME-BUDGET POUR L'ANNÉE 2000
COM/CITEL/RES.96 (VIII-99)	ADOPTION DE LA DEUXIÈME VERSION DU LIVRE BLEU: "POLITIQUES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES AMÉRIQUES"
COM/CITEL/RES. 97 (IX-00)	ACCORDS DE COOPÉRATION
COM/CITEL/RES. 98 (IX-00)	ÉLARGISSEMENT DU MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET ÉTABLISSEMENT DES DOMAINES DE TRAVAIL
COM/CITEL/RES. 99 (IX-00)	PROJET DE LA SECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU PLAN D'ACTION POUR LE TROISIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES
COM/CITEL/RES. 100 (IX-00)	FINANCEMENT ET GESTION DES RÉUNIONS DE LA CITEL
COM/CITEL/RES. 101 (IX-00)	DIFFUSION DES TRAVAIL DU CCP.II
COM/CITEL/RES. 102 (IX-00)	PAIEMENT DES QUOTES PARTS DES MEMBRES ASSOCIÉS
COM/CITEL/RES.103 (IX-00)	ÉLARGISSEMENT DU MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PRÉPARATION DE LA CITEL À LA CONFÉRENCE DES PLÉNIPOTENTIAIRES DE L'UIT DE 2002 (PP-02) AFIN D'INCLURE LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE 2002 (CMDT-02)
COM/CITEL/RES. 104 (IX-00)	PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ACCORDS DE COOPÉRATION
COM/CITEL/RES 105(IX-00)	MODIFICATION DU MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PRÉPARATION DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (UIT)
COM/CITEL/RES. 106 (IX-00)	PARTICIPATION DES OBSERVATEURS AUX RÉUNIONS DE LA CITEL
COM/CITEL/RES. 107 (IX-00)	DEMANDE D'AFFECTATION SPÉCIALE DE FONDS POUR ORGANISER L'ASSEMBLÉE DE LA CITEL DE 2002
COM/CITEL/RES. 108 (IX-00)	APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION AVEC L'ASETA AFIN DE RENOUER DES RELATIONS OFFICIELLES DE COOPÉRATION
COM/CITEL/RES.109 (IX-00)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA Xe RÉUNION DE COM/CITEL
COM/CITEL/RES.110 (IX-00)	COOPÉRATION AVEC L'APEC (COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ASIE-PACIFIQUE) RELATIVE AUX PROCÉDURES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ARM
COM/CITEL/RES.111(IX-00)	AMÉLIORATION DES MÉTHODES DE TRAVAIL DE LA CITEL
COM/CITEL/RES.112 (IX-00)	PRÉPARATION DE LA IIIe ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA CITEL ET RÉUNION DES HAUTES AUTORITÉS

COM/CITEL/RES.113 (IX-00)	ACCÈS À LA BASE DE DONNÉES DE LA CITEL SUR L'UTILISATION DU SPECTRE DES FRÉQUENCES
COM/CITEL/RES. 114 (IX-00)	MISE À JOUR DU « PLAN STRATÉGIQUE DE LA CITEL 2000-2004 »
COM/CITEL/RES.115(IX-00)	GROUPE AD HOC SUR LA RÉFORME DE LA CITEL
COM/CITEL/RES. 116 (IX-00)	RÉPONSE DE LA CITEL AU SOMMET DES AMÉRIQUES EN 2000 ET PRÉPARATION DE LA TROISIÈME ASSEMBLÉE DE LA CITEL
COM/CITEL/RES. 117 (IX-00)	LIGNES DIRECTRICES POUR L' ADOPTION DES PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES
COM/CITEL/RES. 118 (IX-00)	PROCÉDURE À SUIVRE POUR ÉTUDIER LA QUESTION RELATIVE À LA LIBRE CONCURRENCE
COM/CITEL/RES. 119 (IX/00)	ADOPTION DU PLAN OPÉRATIONNEL DE 2001
COM/CITEL/RES. 120 (IX-00)	MODIFICATION DU MANDAT DU CCP.I

RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été présentée.

DÉCISIONS

COM/CITEL/DEC.22 (VIII-99)	CLÔTURE DES ACTIVITÉS DU GROUPE AD HOC SUR LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA CITEL
COM/CITEL/DEC. 23 (IX-00)	LIVRE DE RÉFÉRENCE SUR LE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT AUX AMÉRIQUES
COM/CITEL/DEC 24 (IX-00)	IV ^e RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME DE L'UIT
COM/CITEL/DEC. 25 (IX-00)	DOCUMENT RELATIF À L'ÉTUDE DE LA DISPONIBILITÉ ET DU FINANCEMENT DE LA BANDE LARGE INTERNATIONALE POUR L'INTERNET
COM/CITEL/DEC. 26 (IX-00)	PROJET DE LIVRE SUR LES PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES

B.2 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

RÉSOLUTIONS

- CCP.I/RES.83 (XII-00) CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PROCÉDURES D'HOMOLOGATION ET ACCORDS DE RECONNAISSANCE MUTUELLE
- CCP.I/RES.84 (XII-00) ADOPTION ET DISTRIBUTION D'UNE PROPOSITION COORDONNÉE À UIT-T AMNT 2000 SUR LA CRÉATION D'UN GROUPE D'ÉTUDE À L'UIT-T SUR "IMT 2000 ET APRÈS"
- CCP.I/RES.85 (XII-00) ADOPTION ET DISTRIBUTION D'UNE PROPOSITION COORDONNÉE À UIT-T AMNT 2000 SUR LA CONSOLIDATION DE TOUT LE TRAVAIL DE NORMALISATION DE L'UIT DANS LE SECTEUR DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'UIT, UIT-T
- CCP.I/RES.86 (XII-00) ORDRE DU JOUR ET DATE DE LA TREIZIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
- CCP.I/RES.87 (XII-00) CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET PRINCIPES DE TARIFICATION DU SECTEUR DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DES AMÉRIQUES
- CCP.I/RES.88 (XII-00) ACTUALISATION DU LIVRE "LE SERVICE UNIVERSEL DANS LES AMÉRIQUES"
- CCP.I/RES.89 (XII-00) DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LA TÉLÉ-ÉDUCATION ET LA TÉLÉ-MÉDECINE
- CCP.I/RES.90 (XII-00) SUIVI DES RÉSOLUTIONS, DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
- CCP.I/RES.91 (XII-00) POUR LA CRÉATION D'UN LIVRE SUR L'INFRASTRUCTURE DE L'INFORMATION DES AMÉRIQUES
- CCP.I/RES.92 (XII-00) FACILITÉS D'ACCÈS AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET À D'AUTRES APPLICATIONS SUR L'INTERNET POUR LES USAGERS ULTIMES ET INSTITUTIONNELS
- CCP.I/RES.93 (XII-00) BASES JURIDIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE DANS LES PAYS DES AMÉRIQUES
- CCP.I/RES.94 (XII-00) ÉLARGISSEMENT DES TRAVAUX DU GROUPE SUR LE SERVICE UNIVERSEL VERS LES NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE QUI RÉSULTENT DE L'APPLICATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DONT ON DOIT PRÉVOIR LA FOURNITURE AUX COMMUNAUTÉS MOINS FAVORISÉES DES PAYS DE LA CITEL, EN PLUS DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE DE BASE
- CCP.I/RES.95 (XII-00) INSTALLATION DE RAPORTEURS POUR APPUYER LES TRAVAUX DU GROUPE AD HOC CHARGÉ DE L'ÉTUDE ET DE LA MISE AU POINT DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AVEC SUPPORT FOURNI PAR LA TECHNOLOGIE IP
- CCP.I/RES.96 (XIII-00) ÉDITION DU "LIVRE SUR LA TÉLÉ-ÉDUCATION DANS LES AMÉRIQUES"
- CCP.I/RES.97 (XIII-00) "ROAMING" AUTOMATIQUE ENTRE LES SERVICES DE TÉLÉPHONIE MOBILE DANS LES AMÉRIQUES
- CCP.I/RES.98 (XIII-00) ORDRE DU JOUR DE LA QUATORZIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
- CCP.I/RES.99(XIII-00) NORMES RELATIVES À L'APPLICATION DE FIRMES ÉLECTRONIQUES ET À LA SÉCURITÉ DES TRANSACTIONS COMMERCIALES EN LIGNE

CCP.I/RES.100 (XIII-00)	PROCÉDURES D'HOMOLOGATION RELATIVES AUX FIRMES ÉLECTRONIQUES ET À LA SÉCURITÉ EN LIGNE POUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET D'AUTRES APPLICATIONS LÉGALES ET ÉCONOMIQUES
CCP.I/RES.101 (XIII-00)	ACTION ET PLAN DE TRAVAIL DU GROUPE AD HOC CHARGÉ D'ÉTUDE ET DE DÉFINIR UN TRAITEMENT DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS QUI UTILISENT LA TECHNOLOGIE IP
CCP.I/RES.102(XIII-00)	ACTIONS ET PLAN DE TRAVAIL DU RAPPORTEUR POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE RELATIVE AUX ACCORDS INTERNATIONAUX SUR LES CHARGES DANS LES SERVICES D'INTERNET DANS LA RÉGION AMÉRIQUES

RECOMMANDATIONS

CCP.I/REC.8 (XIII-00)	METHODE DE CALCUL DU COÛT NET DES OBLIGATIONS DU SERVICE UNIVERSEL
CCP.I/REC.9 (XIII-00)	COOPÉRATION AVEC L'APEC AU SUJET DES PROCESSUS ET PROCÉDURES CONVENANT À LA MISE EN ŒUVRE DES ARM
CCP.I/REC.10 (XIII-00)	SUGGESTIONS POUR LA MODIFICATION DES PROCÉDURES DE LA CITEL POUR L'ÉLABORATION DE PROPOSITIONS COMMUNES POUR LES CONFÉRENCES ET ASSEMBLÉES DE L'UIT
CCP.I/REC.11 (XIII-00)	OPTIMISATION DES MÉTHODES DE TRAVAIL DE LA CITEL

DÉCISIONS

CCP.I/DEC.26 (XII-00)	ADOPTION DES TERMES DE RÉFÉRENCES ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PROCÉDURES D'HOMOLOGATION ET ACCORDS DE RECONNAISSANCE MUTUELLE
CCP.I/DEC.27 (XII-00)	CLÔTURE DES TRAVAUX DU GROUPE AD HOC SUR LES TARIFS COMPTABLES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE INTERNATIONAL
CCP.I/DEC.28 (XII-00)	RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DE M. EDMUNDO MATARAZZO COMME PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COORDINATION DES NORMES
CCP.I/DEC.29 (XIII-00)	CARACTÈRE PORTATIF DE NUMÉROS LOCAUX
CCP.I/DEC.30 (XIII-00)	CLÔTURE DES TRAVAUX DU GROUPE AD HOC CHARGÉ DES PRÉPARATIFS DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'UIT ET LETTRE DE REMERCIEMENT

B.3 COMITE CONSULTATIF PERMANENT II: RADIODIFFUSION

(IL N'Y A PAS EU DE RÉOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS EN L'AN 2000)

B.4 COMITE CONSULTATIF PERMANENT III: RADIOCOMMUNICATIONS

RÉSOLUTIONS

CCP.III/RES.98 (XV-00)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA SEIZIÈME RÉUNION
CCP.III/RES.99 (XV-00)	PROPOSITIONS COMMUNES INTERAMÉRICAINES POUR LA CMR-2000
CCP.III/RES.100 (XV-00)	SÉMINAIRE SUR L'IMT-2000
CCP.III/RES.101 (XVI-00)	HARMONISATION DANS LES AMÉRIQUES DU SPECTRE DESTINÉ À LA PROTECTION PUBLIQUE ET AUX OPÉRATIONS DE SECOURS

CCP.III/RES.102 (XVI-00)	SITUATION DES RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS DU CCP.III
CCP.III/RES.103 (XVI-00)	SÉMINAIRE SUR LA SITUATION DES ACTIVITÉS LIÉES AUX CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES ÉMIS PAR LES TERMINAUX PORTATIFS
CCP.III/RES.104 (XVI-00)	CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SERVICES DE RADIOCOMMUNICATIONS TERRESTRES FIXES ET MOBILES
CCP.III/RES.105 (XVI-00)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XVII RÉUNION
CCP.III/RES.106 (XVI-00)	INCORPORATION DANS LA BANQUE DE DONNÉES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DES AMÉRIQUES (CITEL) D'UNE SECTION LIÉE AU STATUT ACTUEL ET AUX PLANS FUTURS DE LA BANDE DE 1610-1626.5 MHz POUR LES OPÉRATIONS GMPCS
CCP.III/RES.107 (XVI-00)	INFORMATION RELATIVE AUX DROITS D'ATERRISSAGE QU' ACCORDENT LES ADMINISTRATIONS DES PAYS DES AMÉRIQUES AUX OPÉRATEURS DE STATIONS SPATIAUX SUR LEURS TERRITOIRES
CCP.III/RES.108 (XVI-00)	UTILISATION DES STATIONS TERRIENNES À BORD DES NAVIRES (ESV)
CCP.III/RES.109 (XVI-00)	MÉTHODES DE TRAVAIL ET STRUCTURE À UTILISER PAR LE GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DES PRÉPARATIFS DE LA CITEL POUR LES CONFÉRENCES RÉGIONALES ET MONDIALES DE RADIOCOMMUNICATIONS DESTINÉES À PRÉPARER LA CMR-2003

RECOMMANDATIONS

CCP.III/REC.57 (XV-00)	SYSTÈMES LOCAUX DE COMMUNICATION / DISTRIBUTION MULTIPOINT (LMDS/LMCS) FONCTIONNANT AUX ENVIRONS DE LA BANDE DE 27 GHz
CCP.III/REC. 58 (XVI-00)	STATIONS STRATOSPHERIQUES DANS LES RÉGIONS TROPICALES
CCP.III/REC. 59 (XVI-00)	TRAVAIL DE NORMALISATION TECHNIQUE À L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

DÉCISIONS

CCP.III/DEC.34 (XVI-00)	GESTION DE LA RECONNAISSANCE DU PERMIS DES RADIOAMATEURS CITEL-CEPT
CCP.III/DEC.35 (XVI-00)	PROJET DE PROCÉDURE POUR LA PRÉSENTATION DE DOCUMENTS COMMUNS À L'UIT-R
CCP.III/DEC.36 (XVI-00)	RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SERVICES DE RADIOCOMMUNICATIONS TERRESTRES FIXES ET MOBILES